



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Nombre de voitures-radars déployées sur l'ensemble du territoire

Question écrite n° 17415

#### Texte de la question

M. Vincent Descoeur appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le nombre de voitures-radars qui sont déployées sur l'ensemble du territoire, le nombre de *flashes* émis par ces véhicules ainsi que le nombre de procès-verbaux établis à la suite des infractions recensées par ces voitures. Il souhaiterait par ailleurs savoir si l'externalisation de la conduite de ces véhicules a eu un impact sur le nombre de procès-verbaux qui ont été dressés depuis leur utilisation. Enfin, il aimerait savoir quelles sont les prévisions concernant les nouveaux déploiements de ces véhicules et quels départements seront concernés.

#### Texte de la réponse

Le ministre de l'intérieur rappelle qu'au 1er février 2019 le parc des voitures radars était composé de 403 voitures radars dont 383 conduites par des policiers ou des gendarmes et 20 véhicules à conduite externalisée en région Normandie. A terme, 26 véhicules à conduite externalisée seront affectés dans cette région pilote. En revanche, le nombre total de voitures-radars sur l'ensemble du territoire métropolitain a vocation à rester stable durant les années à venir. La part des voitures radars à conduite externalisée augmentera, au fur et à mesure des déploiements progressifs de cette mesure dans de nouvelles régions, au détriment de la part des voitures radars conduites par les forces de la gendarmerie nationale ou de la police nationale dans ces mêmes régions, permettant ainsi le redéploiement des effectifs sur d'autres missions. En 2018, l'ensemble des voitures-radars ont envoyé 1 048 710 de messages d'infractions, ayant donné lieu à 760 013 avis de contraventions. Il demeure encore prématuré de s'interroger sur un impact de l'externalisation de la conduite des voitures radars sur les statistiques nationales d'infractions au motif que le lancement de cette mesure, le 20 avril 2018, est encore récent et que le nombre de voitures radars à conduite externalisée n'est pas encore significatif avec 20 véhicules sur un total de 403 voitures radars.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Descoeur](#)

**Circonscription :** Cantal (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17415

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 février 2019](#), page 1830

**Réponse publiée au JO le :** [2 avril 2019](#), page 3055